

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
23 OCTOBRE 2023 À 19H30

PRÉSENTS	F. DUMAS (Le Maire), F. MATHE, A. CAVARD, F. BOULOT, L. BOUVERET, E. CANU, O. CLABAUX, M-H. DUPUY, M. GRACIA, A. GRIMARD, A. GUILLOT, N. MOTARD.
ABSENTS EXCUSÉS	E. POUIT, F. RIVIER
Secrétaire de séance	A. GRIMARD

Début de la séance : 19h30

Florian DUMAS procède à l'appel des conseils municipaux.
Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.
Le procès-verbal du conseil précédent a été validé.

Une minute de silence a été respectée en soutien à l'assassinat du professeur Dominique Bernard.

L'ordre du jour est entamé.

Affaires communales

- N°2023-033 - Convention SDIS relative aux opérations de contrôle des Points d'Eau Incendie (PEI)

Florian DUMAS rappelle aux conseillers qu'une convention avait été conclue avec le SDIS pour assurer le contrôle de bon fonctionnement des bornes à incendie. Cette convention est arrivée à échéance en 2022.

Il rappelle également que sur les conseils du syndicat des Eaux du Blayais, le conseil municipal avait délibéré le 08 mars 2021 pour fixer la périodicité des contrôles "Débit-Pression" des PEI à 3 ans au lieu de 1 an. En effet, cette contrainte imposée sur des canalisations anciennes provoquait régulièrement de la casse et une eau "marron" pendant quelques temps après les tests.

Florian DUMAS indique que le SDIS a pris en considération la délibération et une nouvelle convention est donc proposée pour l'année 2023, valable 1 an, renouvelable 2 fois.

Aucune observation

DÉLIBÉRATION

Après délibération, les conseillers municipaux autorisent à l'unanimité, la signature de la convention avec le SDIS relative aux opérations de contrôle des PEI.

- N°2023-034 – Convention de servitudes ENEDIS

Florian DUMAS explique que, dans le cadre de la réalisation de l'ombrière photovoltaïque sur la Plaine des Sports, Cana Elec a transmis à la commune une convention de droit de passage sur les parcelles ZE 125 et ZE 196.

Cette convention permettrait la connexion entre l'ombrière (qui produira l'électricité) et le réseau électrique (qui distribuera l'électricité).

A ce titre, Enedis verserait à la commune une indemnité unique et forfaitaire de 30€.

Aucune observation

DÉLIBÉRATION

Après délibération, les conseillers municipaux autorisent à l'unanimité, la signature de la convention de servitudes sur les parcelles ZE 125 et ZE 196.

Intercommunalité

- N°2023-035 - Rétrocession de la parcelle ZD 38 à la CCLNG pour la réalisation d'un ALSH

Florian DUMAS explique que, dans le cadre de la réalisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur notre commune par la CCLNG, il convenait d'autoriser la vente de la parcelle ZD 38 et de nommer le Maire, Florian DUMAS à représenter les intérêts de la commune lors de la signature de l'acte authentique devant notaire.

Il rappelle que le prix de vente prévu pour cette parcelle était de 100 000€.

Aucune observation

DÉLIBÉRATION

Après délibération, les conseillers municipaux, à l'unanimité :

- **Valident la rétrocession de la parcelle ZD 38 à la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, au prix de 100 000€.**
- **Autorisent le Maire à représenter les intérêts de la commune à la signature de l'acte authentique devant notaire.**

Finances / école communale

- N°2023-036 - Attribution des lots - marché public 2023 002 – restructuration de l'école communale

Florian DUMAS rappelle que l'appel d'offres relatif à la restructuration de l'école communale s'est

clôturé le 29 septembre dernier, que l'architecte de l'Atelier BHN avait décomposé cette restructuration en 13 lots différents avec l'idée de rendre certains lots accessibles à des entreprises de petites tailles et locales.

Il informe que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été téléchargé 135 fois.

A l'issue de cette consultation, 40 entreprises ont déposé leurs offres.

Il explique qu'après une première analyse effectuée par l'Atelier BHN, 21 entreprises ont été reçues en audition de négociations, les 16 et 17 octobre dernier.

Il précise que suite à ces négociations, une seconde analyse technique et financière avait permis de classer toutes les entreprises par lot.

Il présente la proposition d'attribution des lots, faite par les membres de la commission d'Appels d'offres, réunie ce jour :

LOT	DESIGNATION	Entreprise retenue	Prix HT après négociation
01	Démolition - Dépose - Désamiantage	ATILA	99 985 € (Pour info, 122 960 € avant négociation)
02	Terrassements – VRD – Espaces verts	ATLANTIC ROUTE	110 222,70 € (Pour info, 135 063 € avant négociation)
03	Gros œuvre - Maçonnerie pierre – Charpente bois – Couverture tuile - Zinguerie	NEVEU	355 079,63 € (Pour info, 414 534 € avant négociation)
04	Charpente métallique - Couverture métallique - Bardage – Ossature secondaire – Pliage	YOUNG	249 150 € (Pour info, 253 186 € avant négociation)
05	Etanchéité	SIREC	45 462,19 € (Pour info, 68 630 € avant négociation)
06	Menuiseries extérieurs acier - Serrurerie	YOUNG	245 850 € (Pour info, 249 826 € avant négociation)
07	Menuiseries intérieurs - Agencement	ASA	70 109 € (Pour info, 149 443 €

			avant négociation)
08	Plâtrerie - Isolation – Faux Plafonds	JPC Plâtrerie	106 506,50 € (Pour info, 113 547 € avant négociation)
09	Revêtement de sol – Carrelage - Revêtements muraux - Faïence	Grézil	97 582 € (Pour info, 109 130 € avant négociation)
10	Peinture – Nettoyage	COURBIN	18 650,67 € (Pour info, 14 960 € avant négociation)
11	Plomberie – Chauffage Ventilation Climatisation (PLB CVC)	Offre irrecevable	
12	Electricité CFO –CFA	SIETEL	123 735,03 € (Pour info, 148 911 € avant négociation)
13	Equipements de cuisine	FROID CUISINE 33	122 000 € (Pour info, 135 800 € avant négociation)
TOTAL			1 644 332,72 € (Pour info, 1 915 580 € avant négociation)

Florian DUMAS précise quelques données :

- L'estimation de l'architecte pour les 12 lots attribués s'élevait à 1 691 000€
- Montant total des 12 lots avant la négociation : 1 915 580€
- Le montant total des 12 lots attribués après négociation s'élève à 1 644 332,72€, soit 46 667,28€ de moins que l'estimation.
- La procédure de négociation a permis de faire baisser les offres de 271 647,28€.
- Parmi les 12 entreprises retenues, 6 sont de Haute Gironde (dont 1 civracaise) et toutes sont Girondines.

Aucune observation

DÉLIBÉRATION

Après délibération, les conseillers municipaux valident à l'unanimité l'attribution des

marchés de travaux relatifs à la restructuration de l'école communale susmentionnés et autorisent le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales et/ou syndicats intercommunaux

Il n'y a pas eu de réunion.

Conseil Municipal des Jeunes

Françoise Mathé a exposé les projets en cours et la visite prochaine au Sénat.

Animations

- Bilan de la journée "Octobre Rose et Fête du Vin Nouveau"
- Bilan des retransmissions des matchs de rugby
- Organisation du Repas des Aînés

Communication

Nouvelle application "IntraMuros"

Modification du site internet en cours

Journal municipal en cours de rédaction - distribution prévue courant novembre

Logement Appartement Philéas Fogg

La locataire a donné son préavis de départ. Elle libère l'appartement situé à l'étage du Philéas Fogg le 1er janvier.

Comme vu avec la commission "Patrimoine", un courrier a été transmis à la CCLNG pour proposer ce logement en logement d'urgence.

Séance levée à 21h15

Secrétaire de séance,
Alexander GRIMARD



Maire de la commune,
F. DUMAS

